



*La bombe atomique, la
finance verte et le
monde catho*

Jean-Marie Collin,
Directeur de ICAN France



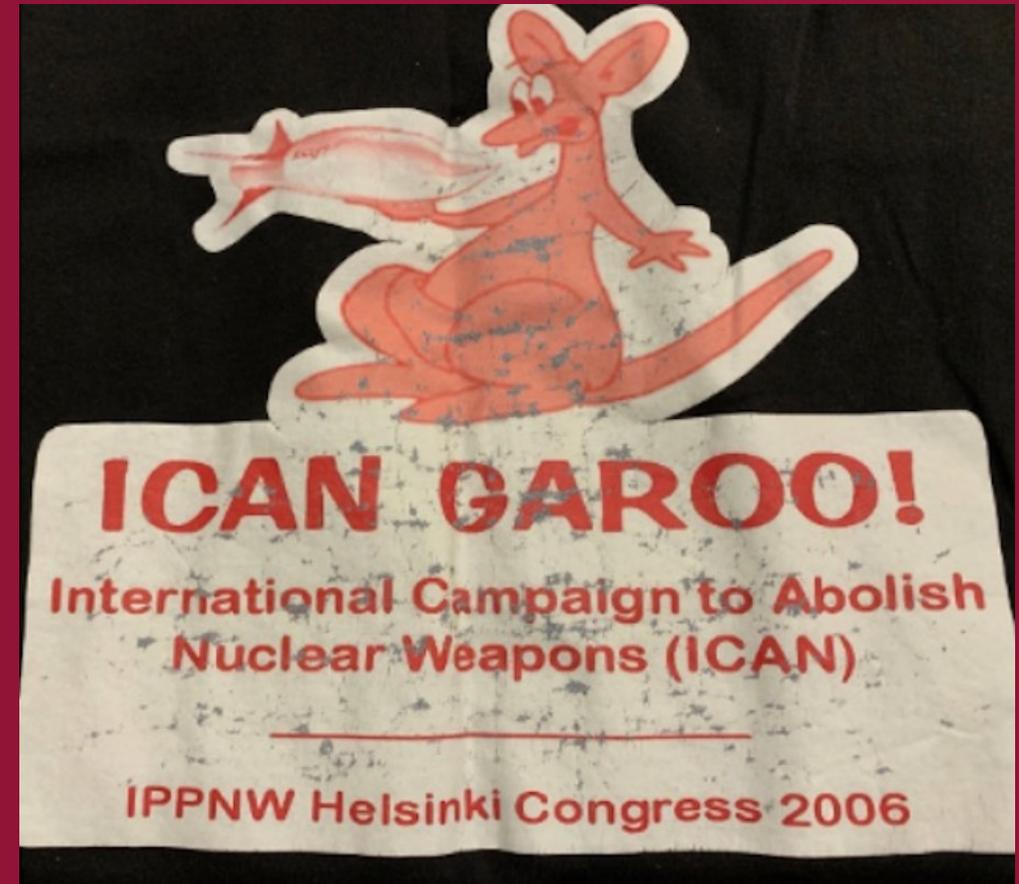
ICAN 2017
NOBEL
PEACE
PRIZE
FRANCE

ICAN, The International Campaign to Abolish Nuclear Weapons – La Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires

ICAN prend naissance en Australie en 2006 et est officiellement lancée en avril 2007.

En 2023 : coalition de plus de 600 ONG dans 110 pays qui promeut l'adhésion au Traité des Nations unies sur l'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN) et sa mise en œuvre.

6 octobre 2017, nous avons reçu le prix Nobel de la Paix pour notre « *travail de sensibilisation sur les conséquences humanitaires catastrophiques de toute utilisation d'armes nucléaires* », ainsi que pour notre « *initiative inédite visant à obtenir l'interdiction de ces armes au moyen d'un traité.* »



ICAN France participe au développement de la stratégie internationale de ICAN, et réalise des actions de plaidoyer auprès des citoyens, des autorités diplomatiques, politiques (parlementaires, maires...) et des banques pour :

- Engager la France à respecter ses différentes obligations de désarmement et à adhérer au TIAN ;
- Créer un débat permettant d'inverser l'approche dogmatique de l'arme nucléaire comme « garantie de sécurité » ;
- Informer et mobiliser sur les conséquences humanitaires des armes nucléaires et des risques qu'elles font courir pour la sécurité humaine ;
- Obtenir un large soutien de l'opinion publique pour l'interdiction et l'élimination des armes nucléaires.

ICAN France



L'Horloge de l'Apocalypse



90 secondes avant minuit

Cette horloge est décrite par l'organisation du Bulletin of the Atomic Scientist qui regroupe des scientifiques et des experts sur le nucléaire, le climat et les menaces biologiques comme une « métaphore de la proximité de l'humanité avec son propre anéantissement ».

Le Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires, TIAN

L'adoption du TIAN est le résultat d'une prise de conscience que chaque État est en insécurité avec l'existence de ces armes. Car toute détonation volontaire ou involontaire provoquerait des conséquences humanitaires et environnementales catastrophiques qui ne se limiteraient pas aux États où elles se produisent, les autres États seraient aussi touchés.

Le TIAN vient combler un vide juridique dans le droit international puisqu'il n'existait pas d'absence d'interdiction générale du développement, à la possession, à l'utilisation des armes nucléaires telle qu'elle est établie dans des régimes d'interdiction d'armes comparables



X ARMES
BIOLOGIQUES

Interdites par la Convention
sur les armes biologiques

1972



X ARMES
CHIMIQUES

Interdites par la Convention
sur les armes chimiques

1993



X MINES ANTI-
PERSONNEL

Interdites par le Traité
d'interdiction des mines

1997



X BOMBES A SOUS
MUNITIONS

Interdites par la Convention
sur les armes à sous-munitions

2008

Le Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires, TIAN

Le TIAN a été négocié et adopté aux Nations unies avec le soutien de 122 nations en 2017. Premier instrument de droit international à interdire globalement le développement, la possession, l'hébergement, le transfert, l'utilisation et la menace d'utilisation d'armes nucléaires. Le TIAN est un élément crucial des efforts visant à stigmatiser et à éliminer les armes nucléaires.

7 juillet 2017



Adoption par l'ONU

Après quatre semaines de négociations intenses à New York, 122 États votent pour adopter le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. C'est un tournant dans l'histoire de l'humanité.

20 septembre 2017



Ouverture à la signature

Le secrétaire général des Nations unies organise une cérémonie pour la signature du traité. 50 États représentés signent immédiatement, signifiant leur soutien à cette nouvelle norme.

24 octobre 2020



50^{ème} ratification

Le Honduras devient le 50^{ème} État à ratifier le traité, c'est-à-dire l'obligation légale de le respecter. Le seuil nécessaire à son entrée en vigueur est atteint et le compte à rebours de 90 jours débute.

22 janvier 2021



Entrée en vigueur

Le traité a désormais force de loi internationale. Pour la première fois, les armes nucléaires sont interdites catégoriquement. Les États qui ont adhéré doivent respecter intégralement leurs engagements.

Le Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires, TIAN

Les États ne doivent jamais et en aucun cas :

-  **Développer des armes nucléaires**
Ils ne doivent pas faire de recherches, concevoir ou prendre d'autres mesures en vue de produire des armes nucléaires.
-  **Tester des armes nucléaires**
Ils ne doivent en aucun cas tester des armes nucléaires, que ce soit sous terre, sous l'eau ou dans l'atmosphère.
-  **Produire des armes nucléaires**
Ils ne doivent en aucun cas fabriquer des armes nucléaires, y compris leurs composants et leurs vecteurs.
-  **Acquérir des armes nucléaires**
Ils ne doivent en aucun cas acquérir des armes nucléaires par d'autres moyens, par exemple auprès d'un autre État.
-  **Stocker des armes nucléaires**
Ils ne doivent en aucun cas stocker ou posséder des armes nucléaires (sauf s'ils travaillent à les éliminer).
-  **Transférer des armes nucléaires**
Ils ne doivent en aucun cas transférer la propriété ou le contrôle d'armes nucléaires à un autre État.
-  **Utiliser ou menacer d'utiliser ces armes**
Ils ne doivent en aucun cas utiliser ou menacer d'utiliser des armes nucléaires, que ce soit en temps de guerre ou de paix.
-  **Héberger des armes nucléaires**
Ils ne doivent en aucun cas héberger sur leur territoire les armes nucléaires d'un autre État (sauf s'ils travaillent à leur élimination).
-  **Aider ou encourager à l'une de ces activités**
Ils ne doivent pas aider, encourager ou inciter quiconque, de quelque manière que ce soit, à l'une de ces activités interdites.

Interdiction de financement et d'investissement

Art 1.e « chaque État membre du traité s'engage à ne jamais, en aucune circonstance aider, encourager ou inciter quiconque, de quelque manière que ce soit, à se livrer à une activité interdite à un État Partie par le présent Traité ».

– Il aurait été illogique d'interdire la production (art 1.a) de ces armes; sans interdire leur financement qui contribuent à la réalisation de cette production.

Les opérations financières ne sont pas neutres. Les banques et les institutions financières sont un chaînon clé de l'industrie des armes nucléaires. En désinvestissant, elles peuvent accélérer la stigmatisation et l'élimination de ces armes de destruction massive

France

2017 – La France a refusé de participer au processus de négociation du TIAN et a toujours laissé son siège vide.

E. Macron, « la France n'adhérera pas à un traité d'interdiction des armes nucléaires. Ce traité ne créera aucune obligation nouvelle pour la France, ni pour l'Etat, ni pour les acteurs publics ou privés sur son territoire. », 7/02/2020, École Militaire.

Montant des investissements dans les entreprises du nucléaire militaire des principales institutions financières françaises

BNP Paribas	12 418,47
Crédit agricole	8 937,63
Société générale	6 585,98
Groupe BPCE (Banque populaire, Caisse d'épargne Crédit coopératif, Natixis Investment Managers...)	5 327,16
Crédit mutuel, Groupe CIC	1 761,72
Le Groupe Rothschild	89,46

Source : *Don't Bank on the Bomb 2022* (en million d'euros)

Les principales institutions financières françaises qui ont le plus investi dans les entreprises productrices d'armes nucléaires, entre janvier 2020 et juillet 2022 pour un montant estimé à plus de 35 milliards d'euros

Un peu de cynisme du côté des banques

Les banques françaises ont, à la lecture de leur document de politique sectorielle de défense, une position au premier abord opposée aux armes nucléaires, les qualifiant de « controversées » pour la BNP, de « destruction massive » pour le CIC et le Crédit mutuel ou encore « d'arme sensible » pour le Crédit agricole. Pourtant, malgré ces expressions, et donc la conscience du caractère dangereux et problématique de ces armes, leurs investissements sont massifs.

The image displays three posters from the ICAN France campaign, each targeting a different bank's investment in nuclear weapons.

- BNP Paribas:** The poster features a tree growing inside a glass sphere. Text includes: "DANS UN MONDE QUI CHANGE, CE QUI EST BON POUR VOTRE BUSINESS N'EST PAS TOUJOURS BON POUR LA PLANÈTE.", "CESSEZ VOS INVESTISSEMENTS DANS L'ARME NUCLÉAIRE !", and "PIONNIER DES SOLUTIONS FINANCIÈRES RESPONSABLES". It also mentions that BNP Paribas has invested 1.5 billion euros in nuclear weapons between 2007 and 2015.
- Crédit Agricole:** The poster shows a man standing on a city street. Text includes: "SEULS LES IMBÉCILES NE CHANGENT JAMAIS D'AVIS.", "ALORS CÉSSEZ VOS INVESTISSEMENTS DANS L'ARME NUCLÉAIRE !", and "Il n'est jamais trop tard pour faire le bon choix". It includes the hashtag "# 30 JOURS POUR CHANGER D'AVIS" and the slogan "Le bon sens a de l'avisé."
- Banque Populaire:** The poster depicts a man and a child on a scooter. Text includes: "PROTÉGEZ CE QUE VOUS AVEZ DE PLUS PRÉCIEUX D'UNE GUERRE NUCLÉAIRE !", "EN ARRÊTANT VOS INVESTISSEMENTS DANS L'ARME NUCLÉAIRE", and "la réussite est en vous".

All posters feature the ICAN France logo and a call to action: "Pour plus de renseignements sur la Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires : <https://icanfrance.org>".

L'Église et l'arme Nucléaire

7 décembre 2014 – Déclaration du Pape François « La dissuasion nucléaire et la menace de destruction réciproque assurée ne peuvent pas être la base d'une éthique de la fraternité et de la coexistence pacifique entre les peuples et les Etats. Les jeunes d'aujourd'hui et de demain ont droit à beaucoup plus. ».

7 juillet 2017 – Vote en faveur de l'adoption du TIAN

20 Septembre 2017 - Le Saint-Siège a été le premier État à avoir signé et ratifié le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN).

10 Novembre 2017 – Conférence du St Siège « Perspectives pour un monde sans armes nucléaires et pour un désarmement intégral »



Application du TIAN : Mesures basées sur la foi pour les investisseurs catholiques

En raison de la nécessité de « *Respecter la dignité intrinsèque de la vie humaine* » ; les armes nucléaires font parties de d'une liste d'exclusion qui recense les enjeux pour les investisseurs qui nécessitent un discernement selon la foi, et qui ont déjà été examinés par diverses Conférences épiscopales locales.

L'enseignement de l'Église, tel que réitéré par le pape François, est que « l'utilisation d'armes nucléaires, ainsi que leur simple possession, est immorale ». La prémisse selon laquelle les armes nucléaires sont un moyen de dissuasion est erronée, car elle « finit inévitablement par empoisonner les relations entre les peuples et entraver toute forme possible de véritable dialogue », 21 juin 2022.



Ouvrons un dialogue sur le nucléaire militaire

Nous avons le choix entre trois attitudes :

La première est le déni de la réalité du risque

La deuxième s'appuie sur l'idée répandue la dissuasion fonctionnerait, aucun État n'ayant utilisé d'armes nucléaires. Une affirmation, qui comme l'affirmation contraire, ne peut être prouvée. Par contre, nous pouvons constater que la possession de la force nucléaire a permis à la Russie d'envahir l'Ukraine.

La troisième est celle de la responsabilité. Chaque citoyen peut examiner les facettes de ce sujet, en articulant éthique de conviction et éthique de responsabilité.



The screenshot shows a news article from La Croix. The title is "Armes nucléaires : « L'Église de France doit actualiser sa pensée »". Below the title is a quote icon and the text "tribune Collectif". The main text reads: "Les menaces explicites et implicites d'usage d'armes nucléaires de la part de la Russie, depuis le 24 février 2022 à l'encontre du reste du monde obligent les citoyens français – et notamment les catholiques – à s'interroger ouvertement sur ces armes de destruction massive." At the bottom, it says "Collectif, le 13/03/2023 à 17:32".

Cosignée par :

- Jean-Marie Collin, ICAN France
- Patrick Hubert, Communauté Mission de France
- Michel Roy, Secrétaire général Justice et Paix France
- Alfonso Zardi, Délégué général de Pax Christi France
- Étienne Godinot, l'Institut de recherche sur la Résolution Non-violente des Conflits

22.01.2021

**LES ARMES
NUCLÉAIRES
SONT
AUJOURD'HUI
ILLÉGALES**

#TIAN

#ICANFRANCE



MERCI

Twitter :

@ICAN_France

@jmc_nonukes

Instagram :

ICANfrance

jeanmarie@icanfrance.org

